



# Comment faire rimer amour avec toujours ?

À 77 ANS, LE PSYCHOSOCIOLOGUE JACQUES SALOMÉ CROIT PLUS QUE JAMAIS AU SENTIMENT AMOUREUX. À L'OCCASION DE LA SORTIE DE SON NOUVEL OUVRAGE VOYAGE AUX PAYS DE L'AMOUR, IL RÉPOND À NOS QUESTIONS.

## C'est quoi l'amour ?

« Il est toujours difficile, surtout aujourd'hui, de définir l'amour, car chacun d'entre nous possède dans son imaginaire ou à travers ses expériences personnelles, une image, une idée, un ensemble de croyances sur l'amour. Personnellement, je considère que le sentiment d'amour fait appel à des vibrations. En présence de l'être aimé, c'est comme si une vibration était stimulée, réveillée, dynamisée. Si elle est réciproque, cela se transforme en vibration amoureuse. Mais attention à ne pas la confondre avec de simples émois, qui sont plus de pseudo-amours. »

## Comment débusquer un pseudo-amour ?

« Cela n'est pas si facile... Car ce que l'on prend pour de l'amour est en fait une passion amoureuse, comme une maladie de l'amour qui se repère grâce à certains signes : l'autre nous envahit sans tenir compte de nos attentes, nos besoins, nos désirs... Il faut être également sur ses gardes si votre compagnon vous dicte comment vous devez vous comporter, répondre... car là, vous êtes au service de la passion que vous avez pour lui. »

## Est-il plus compliqué d'aimer aujourd'hui ?

« Ce n'est pas l'amour qui a changé, ce sont nos modes de vie. Tout va très, très vite. Ainsi, l'incroyable diversité des stimulations nous éparpille. Il faut prendre le temps de se regarder, de s'écouter. Savez-vous que la durée moyenne de communication dans le couple américain est de trois minutes et demie par jour ? En France, elle est de sept ! Entre aussi en jeu la perte de l'intimité : la télé dans la chambre à coucher est un des virus les plus efficaces pour séparer un couple. En fait, ce n'est pas l'amour qui maintient deux personnes ensemble mais la qualité de la relation qu'elles peuvent se proposer. Si l'on veut rester longtemps ensemble et si l'on veut ne pas abîmer son amour, il faut avant tout respecter quelques règles relationnelles. » **Propos recueillis par Alexandra Durand**

● Voyage aux pays de l'amour, Les Éditions de l'Homme 224 pages, 19,50 €

## Elles s'interrogent

**Anne, chef de rayon, 37 ans**

► Il paraît que l'infidélité redonne du piment à l'amour. Mais, pour moi, c'est inconcevable. Est-ce normal ?

**Jacques Salomé :** « Oui, dans le sens où vous avez besoin de vous respecter et qu'un enjeu de ce respect est d'avoir un compagnon fidèle. Ce qui veut dire, et j'espère que vous l'avez exprimé clairement, que votre attente est qu'il soit monogame, sous peine de vous perdre. Cependant, comme il est difficile de dicter une ligne à des sentiments, c'est sur la relation que l'on peut avoir de l'emprise. C'est-à-dire de décider de ne pas avoir de relation avec une autre femme ou un autre homme, même si on a du désir ou des sentiments pour elle ou pour lui. »

**Laurence, hôtesse de l'air, 29 ans**

► Selon mes amies, je complique tout, je suis trop exigeante. Et si je me retrouve seule, c'est parce que je ne sais pas me laisser aimer. Qu'est-ce que cela veut dire ?

**Jacques Salomé :** « Vos amies mélangent deux registres : celui des sentiments et celui de la relation. Sur le registre des sentiments, pour pouvoir aimer et accepter de recevoir de l'amour d'un autre, il faut apprendre à s'aimer. Pour ce qui concerne la relation, tout couple en voie de se constituer devrait prendre le temps de voir s'il y a bien adéquation entre les attentes de chacun. C'est primordial pour passer de la rencontre amoureuse à la relation de couple dans la durée ! »



## Maître Roland Perez, avocat, vous répond



RETROUVEZ ROLAND PEREZ DANS L'ÉMISSION D'HELENA MORNA, LES EXPERTS EUROPE 1, DU LUNDI AU VENDREDI, DE 14 HEURES À 15 H 30 SUR Europe 1

## “Qu'est-ce que le contrat de génération ?”

Un nouveau dispositif destiné à encourager l'embauche des jeunes en CDI et le maintien des seniors. Ainsi, un employeur pourra recruter un jeune de moins de 26 ans qui travaillera en binôme avec un employé, âgé de 57 ans révolus. Ce dernier devra le former.

Pour les entreprises de plus de 300 salariés, un accord collectif sera mis en place, tandis que dans les petites et moyennes entreprises, le contrat de génération sera directement conclu entre l'employeur et le salarié afin d'envisager la transmission du

savoir-faire, avec une aide financière forfaitaire. L'aide s'élèvera à 4 000 € par an et par contrat, laquelle sera versée pendant trois ans pour l'employé recruté, ainsi que jusqu'au départ à la retraite du tuteur. La mise en place est prévue à la fin du premier trimestre 2013.